

Guide *des études*

2025 - 2026

MASTER

Mention

HISTOIRE DE L'ART
ET ARCHÉOLOGIE

Parcours

RECHERCHE EN
HISTOIRE DE L'ART
EN PRÉSENTIEL



Chères étudiantes, chers étudiants,

L'enseignement de l'archéologie et de l'histoire de l'art à Lille repose sur une tradition de plus de 135 ans. Il est le plus ancien en France. Nous veillons à le faire évoluer et à l'adapter constamment aux exigences sociétales pour une meilleure insertion professionnelle, mais aussi pour satisfaire votre curiosité. L'équipe administrative comme l'équipe enseignante, travaille sans cesse pour vous proposer la meilleure formation et accompagnement possible.

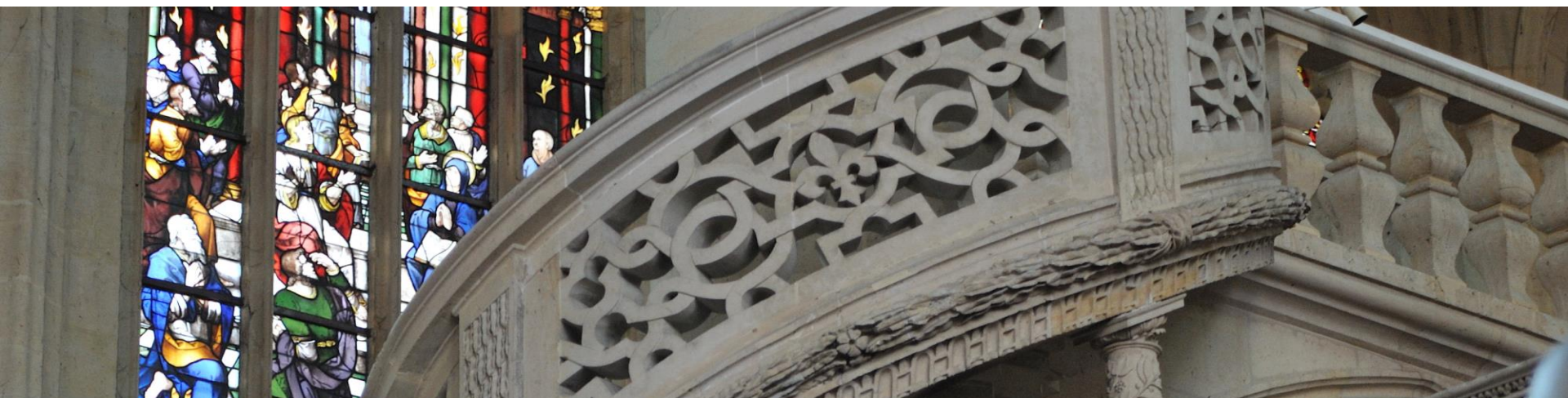
Vous trouverez dans ce guide les informations utiles sur l'organisation de l'année universitaire, les enseignements proposés, les modalités d'évaluation, les bibliographies, ainsi que sur les stages, les travaux d'étude et de recherches, les bibliothèques, la vie associative, la mobilité internationale en Europe (Erasmus+) ou extra-européenne, la santé...

Consultez donc attentivement ce guide, qui vous accompagnera tout au long de cette année universitaire, pour laquelle je vous souhaite une grande réussite.

Markus Kohl

Directeur du département Histoire de l'art et Archéologie

Bonne lecture et bienvenue au département Histoire de l'art et Archéologie



SOMMAIRE

Contacts	6
Personnel enseignant	7
Calendrier universitaire 2025-2026	9
Organisation du Master	13
Master 1, semestre 1	18
Master 1, semestre 2	30
Master 2, semestre 3	37
Master 2, semestre 4	48
Règlement des études et Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et compétences	54
Bibliothèques, centres de recherche et associations étudiantes	59
Informations pratiques	66

FACULTE DES HUMANITES

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiantes et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres :

7000 étudiants

Près de **270** enseignants et enseignants-chercheurs

Près de **500** chargés de cours

Plus de **200 000** monographies dans les bibliothèques associées

L'EQUIPE DE DIRECTION DE LA FACULTE

Doyenne

Sophie Aubert-Baillet, professeure de Langue et littérature latines

Vices-doyens

Juliette Delahaie (Formation tout au long de la vie et insertion professionnelle - Formation continue),
Claudio Majolino (Recherche et documentation),
Dominic Moreau (Relations internationales),
Charles-Olivier Stiker-Métral (Affaires étudiantes)

Directrice des Services d'Appui

Catherine Lenain

Directrice des Services d'Appui

Audrey Choquet

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : [@humanites.ulille](https://www.instagram.com/humanites.ulille)
- Bluesky : [@humanites-ulille.bsky.social](https://bsky.app/profile/humanites-ulille.bsky.social)
- LinkedIn : [Faculté des Humanités](https://www.linkedin.com/company/faculte-des-humanites-univ-lille)
- Facebook : [Faculté des Humanités](https://www.facebook.com/Faculté-des-Humanités)

Informations : <https://humanites.univ-lille.fr/>

DEPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Au département Histoire de l'art et Archéologie sont préparés les **diplômes** suivants :

Licence Histoire de l'art et Archéologie (en présentiel)

Licence 1 Tronc commun

Parcours Histoire de l'art (Licence 2-3)

Parcours Archéologie (Licence 2-3)

Licence Histoire de l'art (à distance / EAD)

Master Histoire de l'art

Parcours Recherche en Histoire de l'art (en présentiel)

Parcours Recherche en Histoire de l'art (à distance / EAD)

Parcours Patrimoine et musées

Master Mondes Anciens parcours métiers de l'archéologie

Master Sciences et Cultures du visuel

Diplôme universitaire : Maîtriser et appliquer les protocoles en archéothanatologie (MAPA)



CONTACTS

DIRECTION DU DEPARTEMENT

Directeur

Markus KOHL

Mail : markus.kohl@univ-lille.fr

Directeur adjoint

Bertrand COSNET

Mail : bertrand.cosnet@univ-lille.fr

RESPONSABLE DE L'OFFRE DE FORMATION

Aurélie SEMAESSE

Tel. : 03.20.41.63.39

Mail : aurelie.semaesse@univ-lille.fr

GESTIONNAIRE PÉDAGOGIQUE

Master Mondes Anciens parcours Métiers de l'archéologie

Master Histoire de l'Art parcours Recherche en Histoire (site et EAD) / parcours Patrimoine et musées

Master mention Sciences et Cultures du Visuel (SCV)

Angélique CROSSOUARD

Tel. : 03.20.41.61.98

Mail : angelique.crossouard@univ-lille.fr

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Responsable de mention et du parcours Patrimoine et musées

Chang Ming PENG, chang-ming.peng@univ-lille.fr

Responsable parcours Recherche en Histoire de l'art en présentiel

Bertrand COSNET, bertrand.cosnet@univ-lille.fr

Responsable parcours Recherche en Histoire de l'art en distanciel

Gaëtane MAËS, gaetane.maes@univ-lille.fr

PERSONNEL ENSEIGNANT

Nota bene : seuls les enseignants titulaires en Histoire de l'art médiéval, Histoire de l'art moderne et Histoire de l'art contemporain sont habilités à encadrer les mémoires du master Recherche en Histoire de l'art. Ils ne doivent cependant pas être en position de détachement ou de délégation.

Histoire de l'art antique et archéologie

BLAIZOT Frédérique, Professeure des universités, archéologie romaine et gallo-romaine
DERU Xavier, Maître de conférences HDR, archéologie romaine et gallo-romaine
GOUY Audrey, Professeure junior en histoire de l'art et archéologie antiques
HUBER Sandrine, Professeures des universités, archéologie grecque
KOHL Markus, Maître de conférences, archéologie classique
LE BARS TOSI Florence, Maître de conférences, histoire de l'art antique
POCCARDI Grégoire, Maître de conférences, archéologie classique
ROSCIO Mafalda, Maître de conférences, protohistoire
SANIDAS Georgios, Maître de conférences HDR, archéologie grecque

Histoire de l'art médiéval

ADAM Elliot, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval
BAILLIEUL Elise, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval
BEAUD Mathieu, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval
COSNET Bertrand, Maître de conférences, histoire de l'art médiéval
DEHONGHER Hugo, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
HAMON Etienne, Professeur des universités, histoire de l'art médiéval

Histoire de l'art moderne

APRILE Natacha, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche
DYON Soersha, Maître de conférences, histoire de l'art moderne
GOLSENNE Thomas, Maître de conférences, histoire de l'art moderne et cultures visuelles (en détachement)
LACOUTURE Fabien, Maître de conférences, histoire de l'art moderne
MAËS Gaëtane, Professeure des universités, histoire de l'art moderne
MOUQUIN Sophie, Maître de conférences, histoire de l'art moderne
SAPIENZA Valentina, Maître de conférences, histoire de l'art moderne (en détachement)
TCHEKHOFF Pierre, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche



Histoire de l'art contemporain

BIERE Delphine, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain
CHAPPEY Frédéric, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain
ENAUD-LECHIEN Isabelle, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain
JAMET Elsa, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche
PENG Chang-Ming, Professeure des universités, histoire de l'art contemporain et muséologie
PREVOST-MARCILHACY Pauline, Maître de conférences, histoire de l'art contemporain
VERHAGEN Erik, Professeur des universités, histoire de l'art contemporain

Sciences du visuel

BARTHOLEYNS Gil, Maître de conférences, sciences et culture du visuel
GOLSENNE Thomas, Maître de conférences, histoire de l'art moderne et cultures visuelles (en détachement)
SANCHEZ OECONOMO Esteban, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

Langues vivantes

FORMENT Sabrina, PRCE, anglais
FOSSE Sophie, PRAG, anglais
LOSTANLEN Isabelle PRCE, espagnol
LABORDE PATRON Inès, espagnol
OCKENDEN Dominic, PRCE, anglais
VAN THIENEN Jean-Christophe PRAG, anglais
TOURLOUSE Véronique, PRCE, anglais



Calendrier Humanités organisation année universitaire 2025-2026

	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26
Femmes administratives	1 Lu		1 Me	1 Sa Toussaint	1 Lu	11 Je Jour de l'an	1 Di	1 Di	1 Me	1 Ve Fête du Travail	1 Lu Date-limite délib. sem. pairs session 1	1 Me
	2 Ma		2 Je	2 Di	2 Ma	2 Ve	2 Lu	2 Lu	2 Je	2 Sa	2 Ma	2 Je
	3 Me		3 Ve	3 Lu	3 Me	3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me Session 2 semestres impairs	3 Ve Date-limite délib. L3
	4 Je		4 Sa	4 Ma	4 Je	4 Di	4 Me	4 Me	4 Sa	4 Lu	4 Je	4 Sa
	5 Ve		5 Di	5 Me	5 Ve	5 Lu	5 Je	5 Je	5 Di Pâques	5 Ma Session 1 semestres pairs	5 Ve	5 Di
	6 Sa		6 Lu	6 Je	6 Sa	6 Ma Session 1 semestres impairs	6 Ve	6 Ve	6 Lu Lundi de Pâques	6 Me EAD	6 Sa	6 Lu
	7 Di		7 Ma	7 Ve	7 Di	7 Me	7 Sa	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di	7 Ma
	8 Lu		8 Me	8 Sa	8 Lu	8 Je	8 Di	8 Di	8 Me	8 Ve Fête de la Victoire	8 Lu	8 Me
	9 Ma		9 Je	9 Di	9 Ma	9 Ve	9 Lu	9 Lu	9 Je	9 Sa	9 Ma	9 Je
	10 Me		10 Ve	10 Lu	10 Me	10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me	10 Ve
	11 Je	campus en fête (AM)	11 Sa	11 Ma Armistice	11 Je	11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Je EAD	11 Sa
	12 Ve		12 Di	12 Me	12 Ve	12 Lu	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Di
	13 Sa		13 Lu	13 Je	13 Sa	13 Ma	13 Ve Date-limite délib sem. impairs	13 Ve	13 Lu	13 Me	13 Sa	13 Lu
	14 Di		14 Ma	14 Ve	14 Di	14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je Ascension	14 Di	14 Ma Fête nationale
	15 Lu	Reprise des cours	15 Me	15 Sa	15 Lu	15 Je	15 Di	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu	15 Me
16 Sa		16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma	16 Ve	16 Lu	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma Session 2 semestres pairs	16 Je Date-limite délib. année hors L3
17 Di		17 Me	17 Ve	17 Lu	17 Me	17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me EAD	17 Ve
18 Lu		18 Sa	18 Ma	18 Je	18 Sa	18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu	18 Je	18 Sa
19 Ma		19 Ve	19 Lu	19 Me	19 Ve	19 Di	19 Je	19 Je Mixité	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Di
20 Me	Services de la faculté fermés	20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Sa	20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu	20 Me	20 Sa	20 Lu
21 Je		21 Di	21 Me	21 Ve	21 Di	21 Je	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	21 Ma
22 Ve		22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Lu	22 Je	22 Di	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu	22 Me
23 Sa		23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma	23 Ve	23 Lu	23 Lu	23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Je
24 Di		24 Me	24 Ve	24 Lu	24 Me	24 Sa	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me	24 Ve
25 Lu		25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je Noël	25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu Lundi de Pentecôte	25 Je	25 Sa
26 Ma		26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve	26 Lu	26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Di
27 Me		27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Sa	27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu	27 Me	27 Sa	27 Lu
28 Je		28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di	28 Me	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Ma
29 Ve		29 Lu	29 Me	29 Sa	29 Lu	29 Je		29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu	29 Me
30 Sa		30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma	30 Ve		30 Lu	30 Je	30 Sa	30 Ma	30 Je
31 Di			31 Ve	31 Me	31 Me	31 Sa		31 Ma		31 Di		31 Ve

Semestres impairs	Semestres pairs
Rentrée / Jiv / intégration / accueil IP	
Fautes pédagogiques	
Vacances scolaires zone B	
Jours fériés / Fêtes légales	

après-midi banalisées pour événements université

Pré-rentreées et rentrée : à partir du 25 août 2025
Bornage fin de l'année universitaire : 31 août 2026

Cas particuliers de bornage fin de l'année universitaire :

30 septembre 2026 pour les BUT 3, DEUST2, licences professionnelles, les masters 2 et les formations en alternance
31 octobre 2026 pour les thèses d'exercice

Veuillez noter que ce calendrier est général pour l'université et vous indique les dates des deux semestres.

Concernant les examens, le master a un calendrier propre à la formation et déterminé à l'échelle du Département Histoire de l'Art et Archéologie car il est en session unique.

Les dates des examens seront indiquées sur le Moodle du secrétariat en cours de semestre.

CALENDRIER 2025-2026

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Du jeudi 3 juillet à partir de 14h jusqu'au vendredi 3 octobre 2025

Attention :

l'inscription administrative en ligne n'est disponible qu'après l'obtention d'un avis favorable issu des plateformes de candidature (Mon Master, eCandidat, etc.)

Interruption des services d'inscription en ligne est prévue pendant la pause estivale du 25 juillet au 17 août inclus.

PRE RENTREE

Lundi 15 septembre 2025 de 13h à 14H30, salle A2.324

RENTREE

Lundi 15 septembre 2025



ACCUEIL DES ETUDIANTS

Localisation du secrétariat : Bâtiment A – salles A1.351 à 399 (couloir en face des amphithéâtres A5 et A6)

Trouvez votre salle : <https://masalle.univ-lille.fr/>



Horaires d'ouverture du secrétariat :

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
MARDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
MERCREDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
JEUDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
 VENDREDI	9H – 12H	FERMÉ



MASTER HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

ORGANISATION DU MASTER

- 2 ans de formation organisés en 4 semestres
- 12 semaines de cours par semestre
- Les matières sont regroupées dans 4 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)

La formation se décline en deux parcours distincts :

Parcours en présentiel

Parcours en distanciel

Les **Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)** permettent des évaluations diversifiées, cohérentes, intégrées et non fragmentées. Les modalités d'évaluation permettent d'évaluer les connaissances et les compétences disciplinaires, transversales et (pré) professionnelles dans leur diversité et leur complémentarité. L'évaluation des connaissances et des compétences se fait à l'échelle du BCC. Elle peut être potentiellement transversale à plusieurs unités d'enseignement. Elle permet un bilan des compétences acquises lors de la formation, y compris, le cas échéant, lors des périodes en milieu professionnel. La validation d'un BCC permet d'acquérir des **ECTS***.

***ECTS** : *European Credits Transfer System* (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) - les ECTS facilitent la reconnaissance des diplômes dans l'espace européen et fluidifient la mobilité étudiante.

Les **4 Blocs de Connaissances et de Compétences** sont les suivants :

- **BCC 1** Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art
- **BCC 2** Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art
- **BCC 3** Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère
- **BCC 4** Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine

→ **Au moment de sa candidature sur la plateforme Mon Master, le candidat devra élaborer une ébauche de sujet de mémoire sous la supervision préalable d'un directeur ou d'une directrice parmi les enseignants-chercheurs membres de l'UMR 8529-IRHIS (étape obligatoire).**

La **rédaction du mémoire** est l'élément essentiel du parcours Recherche en Histoire de l'art. L'étudiant choisit en fonction de ses intérêts une période (histoire de l'art médiévale, moderne ou contemporaine) et un domaine (architecture, peinture, sculpture, arts graphiques, cultures visuelles, littérature artistique).

Il est possible d'effectuer des recherches sur des thèmes plus transversaux dans lesquels l'Université de Lille offre des opportunités géographiques ou scientifiques particulières : les processus de création, les échanges artistiques, les patrimoines, les arts précieux et décoratifs, l'architecture, les collections.

Pour connaître les spécialités des enseignants-chercheurs, vous pouvez consulter la liste des titulaires en Histoire de l'Art au début de ce guide et leurs domaines sur : <https://pro.univ-lille.fr/>

Attention : seuls les titulaires en Histoire de l'Art médiévale, moderne et contemporaine sont habilités à diriger les mémoires du Master RHA.

La formation comprend également un **séminaire transversal sur un thème commun à toutes les périodes**, des **séminaires de spécialisation mettant l'accent sur une période** (Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine), des **modules de méthodologie**, des compléments de formation (notion de patrimoine, droit de spécialité, l'art et ses marchés) et des enseignements de langue et outils de la recherche. Une **unité de préprofessionnalisation** est intégrée à la seconde année du master (dont la possibilité de réaliser un stage).

Les conditions de candidature au Master Recherche en Histoire de l'Art sur site et à distance sont les mêmes, mais une fois admis, l'étudiant s'inscrit dans une seule version pour l'ensemble de son Master (en présentiel ou à distance). Dans les deux parcours, les modules diffèrent légèrement afin de s'adapter aux contraintes des étudiants et pour chacune des versions, l'étudiant doit se référer au guide correspondant où il trouvera les descriptifs des enseignements et des examens adéquats.

MODALITES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Conformément au *Code de l'éducation*, les **modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC)** indiquent annuellement pour chaque élément évalué :

- le nombre d'épreuves
- la nature (écrit, oral)
- le niveau d'évaluation retenu (BCC, UE ou EC)
- la durée
- le coefficient
- le type (évaluation continue intégrale, évaluation continue avec seconde session, évaluation terminale)
- dans le cas d'une évaluation continue avec seconde session, les modalités de report des notes
- l'évaluation des connaissances et des compétences peut avoir recours, pour tout ou partie, aux moyens numériques (article D. 611-12 du *Code de l'éducation*).

Les équipes pédagogiques veillent à la cohérence de ces diverses modalités et en informent les apprenants (par le biais notamment du guide des études) afin d'explicitier les exigences attendues d'eux au regard des objectifs de la formation.

La **communication des MCC** aux usagers est effectuée **au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de la formation** et ne peuvent être modifiées en cours d'année, sauf cas de force majeure. Les supports associés à cette communication doivent rester accessibles jusqu'à l'issue de toutes les sessions d'évaluation de l'année universitaire.

Les MCC peuvent être adaptées selon les régimes de formation (formation initiale, continue, à distance) et aux publics spécifiques (salariés, personnes en situation de grossesse, etc...) ou encore via le contrat de réussite pédagogique pour les étudiants de Licence.

Cf. Modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences adoptées au CFVU du 11 avril 2024.

Attention : Le Master parcours Recherche en Histoire de l'Art en présentiel et le Master parcours Recherche en Histoire de l'Art à distance sont en session unique, et sans compensation entre les BCC.

Certaines UE sont évaluées en contrôle continu durant le semestre, et d'autres le sont par un examen de fin de semestre ou une combinaison des deux.

Le type d'évaluation est précisé dans le descriptif de chaque UE pour chaque parcours (Master RHA en présentiel ou Master RHA à distance).

1^{er} semestre : les examens de fin de semestre impair (écrits et oraux) auront lieu **en janvier 2026**.
L'inscription sur ce Moodle est à demander à Mme CROSSOUARD (angelique.crossouard@univ-lille.fr).

En cas d'échec ou d'empêchement majeur, l'étudiant doit prendre contact avec le responsable de la formation le plus rapidement possible, et au plus tard avant le 31 janvier 2026 ; passé ce délai, aucune demande ne sera prise en compte.

2^e semestre : les examens de fin de second semestre pair (écrits, oraux et soutenances) auront lieu **en juin 2026** (dates à voir sur la page Moodle du secrétariat de la formation au Département Histoire de l'Art et Archéologie de la Faculté Humanités après la rentrée).

Le mémoire (BCC2-UE1) doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche avant le 1^{er} juin 2025, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

***Nota bene* : Les informations du *Guide des études* sont indicatives et il est nécessaire de se référer aux modalités de contrôle des connaissances (MCC) publiées dans le mois suivant la rentrée (voir le Moodle du secrétariat du Master).**

DESRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS



ART MÉDIÉVAL



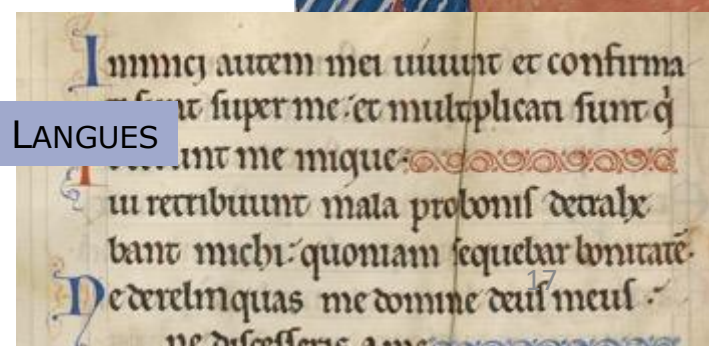
ART MODERNE



ART CONTEMPORAIN



OUTILS ET MÉTHODOLOGIE



LANGUES

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 1

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

BCC	ECTS/ UE	Coeff / UE	Semestre 1
BCC1	UE1 3 ECTS	1	Séminaire transversal = 18h CM Séminaire transversal sur thème commun 1
	UE2 6 ECTS	2	Séminaires de spécialité = 36h CM 3 séminaires au choix (2 dans la période du mémoire + 1 autre choix) - HA médiéval A1 - Ha médiéval A2 - HA moderne A1 - Ha moderne A2 - HA contemporain A1 - Ha contemporain A2
BCC2	UE1 15 ECTS	5	Formation à la recherche = 24h TD + Mémoire - Formation à la recherche : Méthodologie commune (12h) + Ressources numériques (12h) - Mémoire avec rapport d'étape
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix : - Anglais niveau avancé - ou - Autre langue (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé; Italien et Néerlandais débutant sur dérogation, voir CLIL-DELANG)
BCC4	UE1 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant = 16h CM/ 18h TD un choix : - Notion de patrimoine - Lecture du patrimoine transfrontalier 1 - Paléographie médiévale 1 - Paléographie moderne 1 - Iconographie - Latin pour historiens 1 - Structuration des données 1 - Langue vivante 2 autre que Langue vivante 1 : (Allemand, Espagnol, Italien et Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant ; voir CLIL-DELANG)
	30 ECTS	10	

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 1

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 1 - Semestre 1					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire transversal commun	3	Séminaire transversal commun 1	CM 18h	2 CC écrit dossier et oral
	UE 2 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	6	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain A1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain A2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne A1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne A2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval A1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval A2	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Formation à la recherche	15	Formation à la recherche : méthodologie commune	TD 12h	CC 3 notes = 1 note par EC
			Formation à la recherche : ressources numériques	TD 12h	
			Formation à la recherche : rapport d'étape		
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Autres langues que LV1 (non débutant ou débutant)	TD 18h ou TD 24h	Voir MCC CLIL
			Paléographie médiévale 1	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Iconographie	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Latin pour historiens 1	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Notion de patrimoine	CM 16h	CC écrit 2h
			Lecture du patrimoine transfrontalier 1	TD 18h	CC écrit dossier
			Paléographie moderne et contemporaine	TD 18h	MCC département Histoire
			Structurations des données 1	TD 18h	MCC département Histoire

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 2

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

BCC	ECTS / UE	Coeff / UE	Semestre 2
BCC1	UE1 3 ECTS	1	Séminaire transversal = 18h CM Séminaire transversal sur thème commun 2
	UE2 6 ECTS	2	Séminaires de spécialité = 36h CM 3 séminaires au choix (2 dans la période du mémoire + 1 autre choix) - HA médiéval B1 - Ha médiéval B2 - HA moderne B1 - Ha moderne B2 - HA contemporain B1 - Ha contemporain B2
BCC2	UE1 15 ECTS	5	Méthodologie (8h TD) et écriture du mémoire - Méthodologie appliquée au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD) - Mémoire
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix : - Anglais niveau avancé ou - Autre langue niveau avancé (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé; Italien et Néerlandais débutant sur dérogation, voir CLIL-DELANG)
BCC4	UE1 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant = 12h CM ou 18h TD un choix : - Art, économie et société - Lecture du patrimoine transfrontalier 2 - Paléographie médiévale 2 - Paléographie moderne 2 - Outils numériques - Latin pour historiens 2 - Structuration des données 2 - Stage - Langue vivante 2 autre que Langue vivante 1 : (Allemand, Espagnol, Italien et Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant ; voir CLIL-DELANG)
	30 ECTS	10	

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 2

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 1 - Semestre 2					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire transversal commun	3	Séminaire transversal commun 2	CM 18h	2 CC écrit dossier et oral
	UE 2 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	6	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain B1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain B2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne B1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne B2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval B1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval B2	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)	15	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	CC écrit dossier
			Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h	
			Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h	
	UE 2 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire)		Mémoire		
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Autres langues que LV1 (non débutant ou débutant)	TD 18h ou TD 24h	Voir MCC CLIL
			Lecture du patrimoine transfrontalier 2	TD 18h	CC écrit et/ou oral
			Outils numériques	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Latin pour historiens 2	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Paléographie médiévale 2	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Art, économie et société	CM 12h	2 CC écrit et dossier
			Stage		CC écrit dossier
			Structurations des données et cartographie	TD 18h	MCC département Histoire
			Paléographie moderne 2	TD 18h	MCC département Histoire

**M1-S1-BCC1-UE1. – Séminaire transversal****Images et représentations du corps : Orient/Occident, de l'Antiquité à l'époque contemporaine**

Ce séminaire consacré aux « Images et représentations du corps » entend interroger les approches du corps tant en Occident qu'en Extrême-Orient, de l'Antiquité à nos jours. La diversité qu'il est possible de relever dans les expressions et choix artistiques est souvent liée à une vision différente du monde (conception philosophique, esthétique, contexte historique, etc.) permettant de comprendre les raisons pour lesquelles cette iconographie a pu prendre de l'importance, ou au contraire être marginalisée, à certaines époques et en certains lieux.

Une approche transdisciplinaire et transpériode est l'occasion d'étudier et de réfléchir de manière critique sur la notion de « représentation figurée » comme catégorie historique, s'élaborant différemment selon les époques, les artistes, les latitudes. On s'interrogera aussi sur la part des transferts artistiques et sur la question des divergences et des convergences dans le cadre d'une approche comparée de cette iconographie en Occident et en Extrême-Orient.

Thèmes des séances :

- L'ambivalence du corps dans l'art médiéval : de la moralisation à la sensualité mystique (B. Cosnet)
- Donner corps aux abstractions : le propre de la personnification dans l'art médiéval (B. Cosnet)
- Le corps transformé : hybrides, illusions et apparences trompeuses dans les scènes de métamorphose (P. Tchekhoff)
- Le corps dévoré : détournement et appropriation de la chair en images (P. Tchekhoff)
- Les corps de Degas (I. Enaud-Lechien)
- La place du corps dans l'art occidental et chinois, étude comparative (C.M. Peng)
- Le corps dans l'art chinois contemporain (C.M. Peng)
- Le corps performé (E. Verhagen)

Évaluation : Ce séminaire est sanctionné par deux évaluations :

- À la fin du semestre, l'étudiant rédigera une notice (environ 6 000 signes) sur une œuvre de son choix (non traitée en cours) et interrogée à partir du thème étudié en séminaire ; **ce travail sera à déposer en PDF dans l'un des espaces dédiés (choisi en fonction de la période traitée par la notice) sur le Moodle du séminaire avant le 5 janvier 2026. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)**
- La seconde note correspondra à un oral de fin de semestre. Le sujet est tiré au sort parmi les enseignements du module.



M1-S1-BCC1-UE2. – Séminaires de spécialité disciplinaire

Les étudiants suivent trois séminaires par semestre : deux dans leur période et un au choix dans une autre période.

Séminaire HA médiéval A1 : Architecture médiévale, sources et monuments

Responsable : Étienne Hamon

L'objectif de ce séminaire est d'accompagner les étudiants dans l'analyse des œuvres monumentales du Moyen Âge et de leur décor, par une approche pratique et critique des sources documentaires et archéologiques relatives à leur processus de création.

Séminaire HA médiéval A2 : La recherche en marge de la restauration de Notre-Dame de Paris

Responsable : Élise Baillieul

Ce séminaire sera consacré à l'actualité de la recherche autour du chantier de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. L'accent sera mis sur l'importance des différentes sources mobilisées (données matérielles et textuelles, archives de restauration...) pour améliorer notre connaissance du monument et de son contexte de création.

Séminaire HA moderne A1 : Pouvoirs de l'image imprimée à l'époque moderne : du costume à la mode

Responsable : Gaëtane Maës

Le séminaire a pour objectif de définir le rôle de l'image imprimée dans la société d'Ancien Régime à travers les gravures de costume et de mode. Cette thématique permet, en effet, de s'intéresser aussi bien au « petit peuple » qu'aux élites. Elle permet, par ailleurs, de réfléchir sur le rôle social et commercial du goût et des modes en reliant le passé au présent. On y abordera également les notions de genres (féminin/masculin) attribuées aux vêtements et aux accessoires.

Séminaire HA moderne A2 :

Responsable :

Non assuré en 2025-2026

Séminaire HA contemporain A1 : Les nouvelles pratiques artistiques après 1945 (I)

Responsables : Delphine Bière, Frédéric Chappey, Pauline Prévost-Marcilhacy

La profusion de matières, de matériaux abolit les anciens systèmes de classification et interroge la nature de l'art et la place de l'artiste. La diversité des formes et des pratiques s'accompagne d'une remise en cause de la vision moderniste de l'histoire de l'art et de la signification de l'œuvre d'art. Ces nouvelles pratiques artistiques seront envisagées dans le domaine du design, de la problématique de l'In Situ et de la tridimensionnalité, repoussant à l'infini les limites artistiques.

Séminaire HA contemporain A2 : Le parti pris documentaire

Responsable : Erik Verhagen

Le cours portera sur la question du documentaire dans l'art contemporain. Seront analysées différentes démarches photographiques, cinématographiques et picturales qui se sont attachées à ce genre dont les fondements théoriques ont été posés en Allemagne dans l'entre deux guerres. Il s'agira de montrer comment ce genre a muté dans la deuxième moitié du vingtième siècle pour épouser une forme de plus en plus hybride.

Évaluation : sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

Précisions supplémentaires :

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes (espaces compris) pour le CR de publication et environ 9 000 signes pour le CR de manifestation

Les comptes rendus seront à déposer en PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 15 décembre 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M1-S1-BCC2-UE1. – Formation à la recherche et Mémoire

La méthodologie du semestre 1 se compose de trois éléments :

1. Formation à la recherche : Méthodologie commune : recherche documentaire, principes bibliographiques, rédaction du compte rendu (responsable S. Dyon).
2. Formation à la recherche : Ressources numériques de la recherche en histoire de l'art (responsable F. Lacouture).
3. Le suivi de mémoire et de son avancement au cours du premier semestre est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherches. Il donne lieu à un rapport d'étape à rendre avant la fin du semestre selon des modalités précisées par le/la directeur/directrice.

Évaluation : La BCC2-UE1 de semestre 1 est sanctionnée par trois notes (contrôle continu) correspondant à des travaux rendus aux différents enseignants à la fin du semestre :

1. Une note pour une bibliographie du sujet de mémoire respectant les normes données durant le cours (S. Dyon)
2. Une note portant sur un bilan de l'utilisation des ressources numériques dans la préparation du mémoire ; webographie argumentée (3 pages environ) (F. Lacouture)
3. Une note de rapport d'étape sur le mémoire dont le contenu sera fixé en accord avec le directeur de mémoire (15 pages environ)

Les éléments seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle de chaque enseignant avant le 15 décembre 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M1-S1-BCC3-UE1. – Langue vivante 1

Les étudiants doivent suivre un enseignement de langue vivante parmi les choix suivants :

- Anglais niveau avancé
ou autre langue niveau avancé (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais ; voir CLIL-DELANG)
ou autre langue niveau débutant uniquement sur dérogation : Italien ou Néerlandais ; voir CLIL-DELANG

Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs. L'Anglais et l'Italien niveau avancé correspondent à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille. En langue vivante 1, les niveaux « Initiation » (Italien et Néerlandais) sont réservés aux débutants et possibles uniquement sur demande dérogatoire en début d'année.

Évaluation de l'UE : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

Anglais Avancé : Sabrina Forment

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers des thématiques en lien avec le monde muséal et l'histoire de l'art, de préférence des pays anglo-saxons. Une attention toute particulière sera portée sur le travail des compétences langagières orales (compréhension, expression orale, interaction, expression orale en continu) et la prosodie. Nous utiliserons également l'écriture réflexive pour accompagner le travail de l'année.

Évaluations : un projet écrit à réaliser (projet d'exposition) + un oral (1 note) + examen écrit du semestre = 2 notes.

M1-S1-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant

Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants en tenant compte que pour les langues et les enseignements conçus en deux étapes (1 et 2), le choix se fait pour les deux semestres.

1 choix parmi les suivants :

Notion de patrimoine

Responsable : Chang Ming Peng

Ce cours est commun au parcours Patrimoine et Musées et il vise à apporter des connaissances utiles à la préparation des concours liés aux milieux culturels.

Il présente l'histoire du patrimoine depuis l'Antiquité jusqu'au début du XXe siècle, ses concepts fondamentaux, les questionnements et problématiques qui ont nourri la notion de patrimoine, son émergence, son rapport à l'histoire et à la mémoire, l'élargissement de son acception et les débats critiques que ce dernier a suscités.

Évaluation : voir le guide du parcours Patrimoine et Musées pour l'évaluation de ce cours.

ou

Lecture du patrimoine transfrontalier 1

Responsables : : Bertrand Cosnet, Catherine Le Goff, Erik Verhagen

En proposant à l'étude des sites majeurs et des œuvres représentatives du patrimoine transfrontalier (France du Nord et Belgique), tant dans le domaine de l'architecture que des arts figurés, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, le cours propose des clés pour l'analyse des œuvres dans le cadre d'une recherche et dans la perspective d'une insertion professionnelle dans les domaines de la valorisation et de la médiation. Séances sur le terrain dans la mesure du possible.

Évaluation : 2 notes par semestre obtenues dans 2 des 3 périodes suivies. Pour les étudiants inscrits aux 2 semestres, obligation d'obtenir une note dans chacune des 3 périodes sur les 4 notes obtenues.



ou

Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :

Allemand, Espagnol, Italien et Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant ; voir CLIL-DELANG)

ou

- **Paléographie médiévale 1**
- **Paléographie moderne 1**
- **Iconographie de la période médiévale**
- **Latin pour historiens 1**
- **Structuration des données 1**

Évaluation : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.



M1-S2-BCC1-UE1. – Séminaire transversal L'atelier du Moyen Age au XX^e siècle

L'atelier est, par définition, une notion transversale dans la mesure où il est le lieu de l'élaboration et de la réalisation de toutes les créations artistiques, qu'il s'agisse d'architecture, de peinture, de sculpture, de dessin ou de gravure. À travers les différentes interventions, il s'agira de l'envisager autant comme le lieu de la théorie artistique que celui de la pratique.

Thèmes des séances :

- Les types de l'objet manuscrit et ses procédés de fabrication (M. Beaud) (2 séances)
- Les procédés de fabrication collaboratifs, études de cas (M. Beaud) (2 séances)
- Comprendre les ateliers de l'époque moderne, études de cas (S. Dyon) (2 séances)
- L'atelier et les pratiques sérielles (S. Dyon) (2 séances)
- Les ateliers de l'École des Beaux-Arts (F. Chappey)
- Les ateliers d'art sacré, 1919 (P. Prévost-Marcilhacy)
- Dématérialisation des ateliers (D. Bière)
- L'atelier conceptuel (E. Verhagen)

Évaluation : Ce séminaire est sanctionné par deux évaluations :

- À la fin du semestre, l'étudiant rédigera une notice (environ 6 000 signes) sur une œuvre de son choix (non traitée en cours) et interrogée à partir du thème étudié en séminaire ; **ce travail sera à déposer en PDF dans l'un des espaces dédiés (choisi en fonction de la période traitée par la notice) sur le Moodle du séminaire avant le 30 avril 2026. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)**
- La seconde note correspondra à un oral de fin de semestre. Le sujet est tiré au sort parmi les enseignements du module.



M1-S2-BCC1-UE2. – Séminaires de spécialité disciplinaire

Les étudiants suivent trois séminaires par semestre : deux dans leur période et un au choix dans une autre période.

Séminaire HA médiéval B1 : Culture visuelle et Antiquité au Moyen Âge : entre tradition, innovation et rupture

Responsable : Mathieu Beaud

Ce séminaire est consacré à la sainteté au Moyen Âge et à la représentation de la personne sainte, à la fois comme personnage historique et comme personnage intercesseur objet de dévotion. Les séances aborderont différents types d'objets et de techniques sur les IV^e-XII^e siècles.

Séminaire HA médiéval B2 : Notre-Dame de Paris, de la construction à la restauration : questions d'histoire de l'art et de méthode dans l'étude d'un grand monument médiéval **Non assuré en 2025-2026**

Séminaire HA moderne B1 : Pouvoirs de l'image imprimée à l'époque moderne : image et savoir scientifique

Responsable : Gaëtane Maës

Dans le prolongement du séminaire A1 du Semestre 1, on abordera une thématique complètement différente afin de définir le rôle du dessin et de l'image imprimée dans l'élaboration et la diffusion de la connaissance. Pour cela, on se consacrera aux images liées au savoir scientifique selon une chronologie large s'étendant de la Renaissance à la fin du siècle des Lumières.

Séminaire HA moderne B2 :

Responsable :

Non assuré en 2025-2026

Séminaire HA contemporain B1 : Les nouvelles pratiques artistiques après 1945 (II)

Responsables : Delphine Bière, Frédéric Chappey, Pauline Prévost-Marcilhacy

Suite du séminaire de Semestre 1.

Séminaire HA contemporain B2 : Stratégies de l'intime

Responsable : Erik Verhagen

Après une crise voire une mort de l'auteur diagnostiquée dans le dernier tiers des années 1960, on assiste dans la deuxième moitié des années 1970 au retour d'un « pacte autobiographique ». Il s'agira d'analyser différentes démarches qui des années 1960 à aujourd'hui se sont articulées autour de données autobiographiques et intimistes.

Évaluation : sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

Précisions supplémentaires :

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes (espaces compris) pour le CR de publication et environ 9 000 signes pour le CR de manifestation

Les comptes rendus seront à déposer en PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 30 avril 2026. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M1-S2-BCC2-UE1. – Méthodologie et écriture du mémoire

a/ L'étudiant suit la méthodologie disciplinaires correspondant à la période de son mémoire : méthodologie de l'Histoire de l'Art médiéval, ou méthodologie de l'Histoire de l'Art moderne, ou méthodologie de l'Histoire de l'Art contemporain.

Période médiévale, responsable : Élise Baillieul

Mise en page du mémoire, formulation des titres, constitution des annexes, établissement de l'appareil de notes, suivi de la rédaction.

Période moderne, responsable : Soersha Dyon et Fabien Lacouture

Mise en page du mémoire, formulation des titres, constitution des annexes, établissement de l'appareil de notes, suivi de la rédaction.

Période contemporaine, responsable : Chang Ming Peng

Mise en page du mémoire, formulation des titres, constitution des annexes, établissement de l'appareil de notes, suivi de la rédaction.

b/ Le suivi de mémoire est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherche. Il donne lieu à la rédaction finale du mémoire dont la soutenance sera soumise à l'approbation du directeur/directrice (au cours du mois de mai). Les soutenances ont lieu durant le mois de juin.

Évaluation : Après accord du directeur de recherches, le mémoire doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche et aux autres membres du jury **avant le 1er juin 2025**, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

Au second semestre, la BCC2-UE1 est évaluée par la note du mémoire (50 à 80 pages, dont 50 de texte de synthèse originale) soutenu devant le directeur de recherche et un autre enseignant ou un professionnel, au cours du mois de juin.

M1-S2-BCC3-UE1. – Langue vivante 1

Les étudiants conservent le choix de langue 1 fait au semestre 1

- Anglais niveau avancé
ou Autre langue (voir S1)

Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs. L'Anglais niveau avancé correspond à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille.

Évaluation de l'UE : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en juin). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

Anglais Avancé : Sabrina Forment

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers des thématiques en lien avec le monde muséal et l'histoire de l'art, de préférence des pays anglo-saxons. Une attention toute particulière sera portée sur le travail des compétences langagières orales (compréhension, expression orale, interaction, expression orale en continu) et la prosodie. Nous utiliserons également l'écriture réflexive pour accompagner le travail de l'année.

Évaluations : un oral en classe (présentation de sa recherche) + examen écrit = 2 notes.

M1-S2-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant

Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants en tenant compte que pour les langues et les enseignements en deux étapes (1 et 2), le choix se fait pour les deux semestres.

1 choix parmi les suivants :

Art, économie et société

Responsable : Soersha Dyon

La question du rapport entre art, économie et société, fondamentale à toute époque, peut être approchée, à la Renaissance, à travers l'étude des objets et des arts décoratifs. Ce que l'on a pu nommer l'« empire des choses » à cette période offre un cadre privilégié pour penser le lien entre création artistique, commerce, usage et réception. Les six séances de ce cours seront ainsi organisées autour d'objets précis qui serviront d'études de cas afin d'aborder ces questions de façon transversale.

**Erasmus+**

ou

- Lecture du patrimoine transfrontalier 2

Responsables : Étienne Hamon, Catherine Le Goff, Chang-Ming Peng

En proposant à l'étude des sites majeurs et des œuvres représentatives du patrimoine transfrontalier (France du Nord et Belgique), tant dans le domaine de l'architecture que des arts figurés, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, le cours propose des clés pour l'analyse des œuvres dans le cadre d'une recherche et dans la perspective d'une insertion professionnelle dans les domaines de la valorisation et de la médiation. Séances sur le terrain dans la mesure du possible.

**Erasmus+**

Évaluation : 2 notes par semestre obtenues dans 2 des 3 périodes suivies. Pour les étudiants inscrits aux 2 semestres, obligation d'obtenir une note dans chacune des 3 périodes sur les 4 notes obtenues.

ou

Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) (voir S1)

ou

- Paléographie médiévale 2

- Paléographie moderne 2

- Outils numériques

- Latin pour historiens 2

- Structuration des données 2

- Stage conventionné (voir Modalités sur le Moodle du secrétariat)

Évaluation : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre. Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 3

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

BCC	ECTS/ UE	Coeff / UE	Semestre 3
BCC1	UE1 9 ECTS	3	Séminaires de spécialité = 36h CM 3 séminaires au choix (2 dans la période du mémoire + 1 autre choix) - Séminaire HA Médiéval - C1 - Séminaire HA Médiéval - C2 - Séminaire HA Moderne - C1 - Séminaire HA Moderne - C2 - Séminaire HA Contemporain - C1 - Séminaire HA Contemporain - C2
BCC2	UE1 12 ECTS	4	Formation à la recherche - Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD) - Mémoire avec rapport d'étape
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix : - Anglais niveau avancé ou - Autre langue (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé; Italien et Néerlandais débutant sur dérogation, voir CLIL-DELANG)
BCC4	UE1 3 ECTS	1	UE transdisciplinaire = 12h TD - Droit du patrimoine
	UE2 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant = 24/ 18h TD - Histoire culturelle/culture visuelle (en anglais) ou - Langue vivante 2 autre que Langue vivante 1 : (Allemand, Espagnol, Italien et Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant ; voir CLIL-DELANG)
	30 ECTS	10	

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 3

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 2 - Semestre 3					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	9	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain C1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain C2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne C1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne C2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval C1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval C2	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)	12	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	CC 2 notes : 1 de méthodo et 1 rapport d'étape
			Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h	
			Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h	
	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire)		Formation à la recherche : rapport d'étape		
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	6	Autres langues que LV1 (non débutant ou débutant)	TD 18h ou TD 24h	Voir MCC CLIL
			Histoire culturelle/culture visuelle	CM/TD 24h	MCC LLCE - CC écrit et/ou oral

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 4

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

BCC	ECTS/ UE	Coeff / UE	Semestre 4
BCC1	UE1 9 ECTS	3	Séminaires de spécialité (= 36h CM) 3 séminaires au choix (2 dans la période du mémoire + 1 autre choix) - Séminaire HA Médiéval - D1 - Séminaire HA Médiéval - D2 - Séminaire HA Moderne - D1 - Séminaire HA Moderne - D2 - Séminaire HA Contemporain - D1 - Séminaire HA Contemporain - D2
BCC2	UE1 15 ECTS	5	Méthodologie et écriture du mémoire - Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD) - Mémoire
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix : - Anglais niveau avancé - ou - Autre langue (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant uniquement sur dérogation, voir CLIL-DELANG)
BCC4	UE1 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant (Module pouvant être préparé en S3) Au choix : - Stage conventionné (voir modalités) - Mise en situation professionnelle (voir modalités) - Validation d'une expérience professionnalisante (voir modalités)
	30 ECTS	10	

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 4

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 2 - Semestre 4					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	9	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain D1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain D2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne D1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne D2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval D1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval D2	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)	15	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	CC écrit dossier - UE évaluée par le mémoire
			Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h	
			Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h	
	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire)		Mémoire		
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Validation d'une expérience professionnalisante		CC écrit dossier - peut être préparé au S3
			STAGE		CC écrit dossier - peut être préparé au S3
			Mise en situation professionnelle		CC écrit dossier - peut être préparé au S3

M2-S3-BCC1-UE1. – Séminaires de spécialité disciplinaire**Erasmus+**

Les étudiants suivent chacun des trois séminaires ouverts.

Séminaire HA médiéval C1 : Les Primitifs au prisme des transferts artistiques

Responsable : Bertrand Cosnet

La peinture flamande du XV^e siècle constitue un sujet particulièrement propice pour questionner les phénomènes de circulation et d'échange artistiques à la fin du Moyen Âge. Il permet notamment d'éprouver le concept des transferts artistiques, c'est-à-dire d'interroger les effets et les conséquences des déplacements d'artistes et d'œuvres sur un milieu de réception spécifique. Le séminaire portera une attention toute particulière aux voyages des peintres flamands, au transfert des techniques et à la circulation des modèles.

Séminaire HA médiéval C2 : L'invention de l'histoire de l'art médiéval : du fantasme à la science

Responsable : Bertrand Cosnet

Non ouvert en 2025-2026

Ce séminaire propose d'interroger le lent processus qui, à partir de la Révolution, a conduit l'histoire de l'art médiéval à se dégager des a priori humanistes et de la vision romantique pour s'affirmer comme une discipline scientifique à part entière. En débarrassant la discipline de sa gangue historiographique, ce cours obligera les étudiants à reconsidérer la démarche de l'historien de l'art et les fondements même de la recherche.

Séminaire HA moderne C1 : Versailles méconnu : le palais détruit et le palais inachevé
Responsable : Sophie Mouquin

Pour l'historien de l'art qui s'attache à en découvrir les secrets, il existe un Versailles méconnu : le palais détruit des grands décors du règne de Louis XIV dont il ne subsiste plus que quelques rares vestiges – l'appartement des Bains, l'escalier des Ambassadeurs –, et le palais inachevé des desseins inaboutis comme la chapelle circulaire et les cascades à la fin du XVIIe siècle jusqu'aux projets de modifications des règnes de Louis XV et Louis XVI. Entre destructions, inachèvements et modifications, c'est une nouvelle lecture de Versailles que ce séminaire propose, loin de l'image intemporelle qui lui est généralement attribuée.

Séminaire HA moderne C2 :
Responsable :
Non ouvert en 2025-2026**Séminaire HA contemporaine C1 : Le photoconceptualisme**
Responsable : Erik Verhagen

Dans l'optique de trouver une alternative aux médiums traditionnels, nombre d'artistes conceptuels se sont attachés à la photographie, un médium selon eux « sans qualités » susceptible de satisfaire un cahier des charges « objectif » et « neutre ». Deux tendances se manifesteront au sein du photoconceptualisme : Une première inféodée à une conception documentaire de la photographie et une seconde soucieuse de déconstruire le médium afin d'en dévoiler les spécificités ontologiques. Il s'agira de proposer un panorama de ces deux tendances et d'analyser les œuvres des principaux protagonistes de cette tendance.

Séminaire HA contemporaine C2 :
Responsable :
Non ouvert en 2025-2026

Évaluation : sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

Précisions supplémentaires :

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes (espaces compris) pour le CR de publication et environ 9 000 signes pour le CR de manifestation

Les comptes rendus seront à déposer en PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 15 décembre 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M2-S3-BCC2-UE1. – Formation à la recherche

Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) : les étudiants suivent la méthodologie spécifique à la période choisie pour leur mémoire.

Période médiévale, responsable : Étienne Hamon

Ce cours vise à la bonne maîtrise de la restitution d'une recherche au format « mémoire » et à la bonne documentation des sources et médias qui l'accompagnent (images, sources, bibliographie). Une partie du cours sera consacrée aux bonnes pratiques de rédaction (production d'introductions, de conclusions et de notices documentaires).

Période moderne, responsable : Gaëtane Maës

Les deux objectifs visés durant le TD sont le perfectionnement de la technique du compte rendu et de la méthodologie du mémoire. Pour ce dernier point, l'accent sera porté sur les éléments fondamentaux pour rendre un propos clair (introduction et conclusion, organisation des outils documentaires).

Période contemporaine, responsable : Erik Verhagen

L'objectif est de maîtriser les outils bibliographiques et iconographiques propres à l'art contemporain. L'accent sera mis sur l'analyse d'œuvres et la rédaction de notices. Le LAM de Villeneuve d'Ascq servira de laboratoire à ces exercices.

Évaluation : Pour le semestre 3, l'étudiant devra rendre deux rapports en fin de semestre, qui seront notés :

1. Dans la période choisie pour le mémoire, l'étudiant rendra un dossier dont le contenu sera fixé par l'enseignant de méthodologie en début de semestre
2. Un rapport d'étape sur le mémoire dont le contenu sera fixé en accord avec le directeur de mémoire (15 pages environ).

Ces éléments seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle de chaque enseignant avant le 15 décembre 2025. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M1-S3-BCC3-UE1. – Langue vivante 1

Les étudiants doivent suivre un enseignement de langue vivante parmi les choix suivants :

- Anglais niveau avancé

ou

- autre langue niveau avancé (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais ; voir CLIL-DELANG)

ou

- autre langue niveau débutant (Italien ou Néerlandais) uniquement sur demande dérogatoire (voir CLIL-DELANG)

Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs. L'Anglais et l'Italien niveau avancé correspondent à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille. En langue vivante 1, les niveaux « Initiation » (Italien et Néerlandais) sont réservés aux débutants et possibles uniquement sur demande dérogatoire en début d'année.

Évaluation de l'UE : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une durant le semestre et une autre en fin de semestre (session de janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

Anglais Avancé : Sabrina Forment

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers des thématiques en lien avec le monde muséal et l'histoire de l'art, de préférence des pays anglo-saxons. Une attention toute particulière sera portée sur le travail des compétences langagières orales (compréhension, expression orale, interaction, expression orale en continu) et la prosodie. Nous utiliserons également l'écriture réflexive pour accompagner le travail de l'année.

Évaluations : une candidature écrite + un entretien d'embauche (1 note) + examen écrit du semestre = 2 notes.

M2-S3-BCC4-UE1. – UE transdisciplinaire**Droit administratif de spécialité : Droit appliqué au patrimoine culturel****Responsable : Michel Viviano**

Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les principales connaissances juridiques de protection et de valorisation du patrimoine culturel immobilier et mobilier (domaine public culturel, droit des archives, droit des monuments historiques, propriété littéraire et artistique etc.).

Chapitre I: Qu'est ce que le patrimoine culturel ?

Chapitre II: Les acquisitions

Chapitre III: La protection du patrimoine culturel

Chapitre IV: La valorisation du patrimoine culturel

Bibliographie succincte :

J.F. Auby, *Le droit public de la culture*, Paris : Berger-Levrault, 2016

J.P. Bady, M. Cornu, J. Fromageau, J.M. Leniaud, V. Négri (dir.) *De 1913 au Code du patrimoine, une loi en évolution sur les monuments historiques*, Paris : La documentation française, 2018.

G. Chabeau G. (dir.), *Classement, Déclassement, Reclassement, de l'Antiquité à nos jours*, Limoges : Pulim, Presses universitaires de Limoges, 2011.

M. Cornu, V. Négri, *Code du patrimoine commenté et annoté 2018*, 2e ed., Paris : Dalloz, 2018.

Ch.A. Guillot, *Droit du patrimoine culturel et naturel*, 2e éd., Paris : Ellipses, 2017

A. Heritier, *Genèse de la notion juridique de patrimoine culturel : 1750-1816*, Paris : L'Harmattan, 2003.

J.-M. Pontier, « Droit du patrimoine culturel » coll. Droits Publics, 2019.

Évaluation : Si possible, deux notes dont un écrit de fin de semestre (s'informer auprès de l'enseignant au début du semestre).

M2-S3-BCC4-UE2. – Projet de l'étudiant

Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants :

Histoire culturelle et études visuelles britanniques – 'Picture politics': People, Society and Representation in Britain, 1688-1918 (enseignement en anglais, 24h ; bon niveau requis)

Responsable : Laurent Châtel

Histoire, civilisation et culture des îles britanniques du XVIIe au début du XXe siècle à travers les images et la culture visuelle. Etudes de documents écrits et iconographiques. Maîtrise de l'interaction et de la synthèse entre le mot et l'image. Renforcement culturel sur les îles britanniques.

Évaluation : exposé à l'oral et devoir écrit.

ou

Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé ; Italien ou Néerlandais niveau débutant) (voir CLIL-DELANG)

Évaluation : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre (une durant le semestre et une à la fin du semestre (session de janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

M2-S4-BCC1-UE1. – Séminaires de spécialité disciplinaire

Les étudiants suivent chacun des trois séminaires ouverts.

Séminaire HA médiéval D1 : Modèles et outils graphiques dans le processus de création
Responsable : Mathieu Beaud et Étienne Hamon

En s'appuyant sur les textes normatifs, les œuvres et les documents figurés parvenus jusqu'à nous, on se penchera sur les ressorts fondamentaux de l'innovation et de la médiation artistique au Moyen Âge. L'accent sera mis sur la création et l'usage des modèles et des dessins préparatoires dans les arts monumentaux et figurés.

Séminaire HA médiéval D2 : Circulation, échanges et transferts artistiques à l'époque gothique : le cas du chantier d'Assise

Responsable : Bertrand Cosnet

Non ouvert en 2025-2026

Chantier architectural et pictural majeur du XIII^e siècle, le complexe de la double basilique Saint-François à Assise constitue un jalon déterminant pour éclairer la question des échanges et des transferts artistiques dans l'Europe gothique. L'étude de ce chantier permettra non seulement de retracer le basculement de la tradition byzantine au gothique, mais aussi et surtout de mettre en évidence les modalités de la diffusion et de la réception des nouveautés franciliennes dans la péninsule italienne.

Séminaire HA moderne D1 : Du vrai et du faux en art

Responsable : Gaëtane Maës

Parées d'une aura de mystère, les notions de vrai et de faux ont toujours fasciné les amateurs d'art. La distinction entre une œuvre authentique et un faux repose-t-elle sur la simple intuition, ou bien sur des critères plus tangibles ? C'est à cette question que le séminaire répondra en définissant les outils dont dispose l'historien de l'art et en s'appuyant sur la recherche récente. On abordera également la question de l'Intelligence Artificielle.

Séminaire HA moderne D2 : Merveilles et bizarreries de la nature, de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle**Responsable : Sophie Mouquin****Non ouvert en 2025-2026**

Des Wunderkammer renaissantes jusqu'aux collections d'histoire naturelle de la fin du XVIII^e siècle, l'appréciation des merveilles et « bizarreries » de la nature favorise de féconds développements pour qui s'intéresse à l'histoire du goût, des collections et des dispositifs de présentation. Pierres, plantes, coquilles : c'est au nuancier de la nature et à l'évolution de sa place dans les collections, entre appréciation esthétique et discours scientifique, que ce séminaire s'intéresse.

Séminaire HA contemporaine D1 : Exposer, s'exposer et collectionner (XIX^e-XXI^e siècles)**Responsables : Frédéric Chappey, Isabelle Enaud-Lechien, Pauline Prévost-Marcilhacy**

Dans le contexte de la multiplication exponentielle des expositions d'art contemporain, en France comme à l'étranger, des artistes, des collectionneurs, des marchands vont diversifier leurs stratégies pour se démarquer des circuits traditionnels de l'art. Pour affirmer les singularités de l'art contemporain (XIX^e-XXI^e siècles) donner à voir mais aussi, parfois, rendre accessible des artefacts répondant à une esthétique ayant parfois du mal à trouver son public, les dispositifs sont multiples : de l'encadrement à l'in-situ en passant par les problématiques liées aux expositions d'ordre politico-diplomatique imaginées parfois par l'État. Si la collection a pu servir de modèle au musée (XIX^e siècle), elle est devenue une stratégie artistique dans le développement de la création contemporaine (XX^e-XXI^e siècles).

Séminaire HA contemporaine D2 :**Responsable : Non ouvert en 2025-2026**

Évaluation : sur l'ensemble des trois séminaires suivis, l'étudiant est évalué par 2 comptes rendus soit d'une publication, soit d'une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude). L'un des deux comptes rendus doit correspondre à la période du mémoire, l'autre étant pris dans une autre période (en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).

Précisions supplémentaires :

- Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant devra produire au moins un compte rendu de manifestation.
- L'objet du compte rendu (publication ou manifestation) doit être validé par l'un des responsables du séminaire suivi ou par le directeur de recherche.
- Le compte rendu doit compter entre 5 000 et 7 000 signes (espaces compris) pour le CR de publication et environ 9 000 signes pour le CR de manifestation

Les comptes rendus seront à déposer en PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 30 avril 2026. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M2-S4-BCC2-UE1. – Méthodologie et écriture du mémoire de recherche

a/ Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) : les étudiants suivent la méthodologie spécifique à la période choisie pour leur mémoire.

Période médiévale, responsable : Élise Baillieul

La méthodologie du mémoire portera en particulier sur la rédaction de l'historique et de la critique d'authenticité des œuvres médiévales. Il sera également question de la participation à la vie scientifique.

Période moderne, responsable : Gaëtane Maës

Méthodologie du mémoire : l'accent sera porté sur les outils de la communication scientifique (écrite et orale) et sur la mise en page des documents écrits.

Période contemporaine, responsable : Chang-Ming Peng

Pratique de la recherche et approfondissement méthodologique en vue de la rédaction du mémoire de master 2. Ce cours complète la présentation méthodologique dispensée en master 1 par une approche critique des outils de la recherche, des sources primaires et secondaires, afin de préparer les étudiants à la rédaction d'un mémoire de master 2 témoignant d'une maîtrise de l'analyse critique, sachant concilier la précision documentaire, le choix d'exemples pertinents pour l'argumentation et une vision synthétique.

Au S4, la méthodologie est évaluée au sein du mémoire final et ne donne pas lieu à un rendu spécifique.

b/ Le suivi de mémoire

Il est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherche. Il donne lieu à la rédaction finale du mémoire dont la soutenance sera soumise à l'approbation du directeur/directrice (au cours du mois de mai). Les soutenances ont lieu durant le mois de juin (voir modalités page suivante).

Évaluation : Après accord du directeur de recherches, le mémoire final (100 à 150 pages, dont 80 à 100 de texte de synthèse originale) doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche et aux autres membres du jury avant **le 1^{er} juin 2025**, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

Soutenance au cours du mois de juin devant le/la directeur/trice de recherche et un ou deux autres enseignants ou professionnels.

M1-S4-BCC3-UE1. – Langue vivante 1

Les étudiants conservent le choix de langue 1 fait au semestre 3.

- Anglais niveau avancé
ou Autre langue de niveau avancé (voir S3)

Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs. L'Anglais niveau avancé correspond à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille.

Évaluation de l'UE : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre. Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

Anglais Avancé : Sabrina Forment

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers des thématiques en lien avec le monde muséal et l'histoire de l'art, de préférence des pays anglo-saxons. Une attention toute particulière sera portée sur le travail des compétences langagières orales (compréhension, expression orale, interaction, expression orale en continu). Ce semestre, le dernier oral de l'année se passera sous forme d'une prestation type « guide-conférencier » en anglais dans une institution culturelle. Nous utiliserons également l'écriture réflexive pour accompagner le travail de l'année.

Évaluations : écrit du semestre + au PBA = 2 notes.

M2-S4-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant

Ce module peut être préparé en S3

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant doit réaliser au moins un stage, ou une mise en situation professionnelle, ou valider une expérience professionnalisante sur les 4 semestres de Master (Arrêté du 22 janvier 2014).

Une fois son choix fait, l'étudiant doit soumettre son projet de stage, de mise en situation professionnelle, ou de validation d'une expérience professionnalisante à l'approbation d'un enseignant-référent dès le début de l'année universitaire, et au plus tard le **31 janvier 2026**, selon des modalités spécifiques auxquelles l'étudiant doit impérativement se conformer (voir les documents de cadrage correspondants sur la plate-forme du Moodle du secrétariat).

Évaluation : L'évaluation se fait par le biais d'un rapport soumis sous format papier à l'enseignant-référent avant le 1^{er} juin et une courte soutenance selon des modalités communiquées en début d'année dans les documents de cadrage.

REGLEMENT DES ÉTUDES

Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Vous trouverez deux règlements :

- une **partie commune** qui constitue un cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'Université de Lille. Elle régit le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le BUT) et master. Le texte du règlement est accessible sur le site internet de l'université <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>
- une **partie spécifique**, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle) et est également disponible sur <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>

Vous y trouverez en particulier le détail sur les procédures d'admission et d'inscription, l'organisation générale des cursus, les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences, l'organisation des évaluations, les aménagements des études pour les publics spécifiques.



MODALITES DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Conformément au *Code de l'éducation*, les **modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC)** indiquent annuellement pour chaque élément évalué :

- le nombre d'épreuves
- la nature (écrit, oral)
- le niveau d'évaluation retenu (BCC, UE ou EC)
- la durée
- le coefficient
- le type (évaluation continue intégrale, évaluation continue avec seconde session, évaluation terminale)
- dans le cas d'une évaluation continue avec seconde session, les modalités de report des notes
- l'évaluation des connaissances et des compétences peut avoir recours, pour tout ou partie, aux moyens numériques (article D. 611-12 du *Code de l'éducation*).

Les équipes pédagogiques veillent à la cohérence de ces diverses modalités et en informent les apprenants (par le biais notamment du guide des études) afin d'explicitier les exigences attendues d'eux au regard des objectifs de la formation.

La **communication des MCC** aux usagers est effectuée **au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de la formation** et ne peuvent être modifiées en cours d'année, sauf cas de force majeure. Les supports associés à cette communication doivent rester accessibles jusqu'à l'issue de toutes les sessions d'évaluation de l'année universitaire.

Les MCC peuvent être adaptées selon les régimes de formation (formation initiale, continue, à distance) et aux publics spécifiques (salariés, personnes en situation de grossesse, etc...) ou encore via le contrat de réussite pédagogique pour les étudiants de Licence.

REGLES DE VALIDATION

ADM = admis

ADMC = admis par compensation entre BCC de même numéro entre semestres

ABJ = **absence justifiée dans les 72h auprès du secrétariat par un certificat médical**. Une absence, même justifiée, donne lieu à la note de 0.

ABI = absence injustifiée entraînant un DEF et bloquant le calcul de l'UE, du BCC concerné et de l'année.

AJ = ajourné

AJAC = passage en année supérieure avec enjambement

DEF = défaillant

VALIDATION DIRECTE

Il est nécessaire de **valider la totalité des BCC pour obtenir son année**.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

VALIDATION PAR COMPENSATION

En Master, la compensation s'effectue au sein des BCC et des UE. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables.

ORGANISATION DES ÉVALUATIONS

Les contrôles de connaissances peuvent être organisés tout jour ouvrable, dans les périodes d'enseignement ou d'examens. La convocation des étudiants aux épreuves terminales d'évaluation (écrites et orales) est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet, ou dans l'ENT des étudiants, au moins 15 jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve.

Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité dans le cadre d'aménagements spécifiques (étudiants en situation de handicap en particulier).

Veillez à vous tenir informer des dates, horaires et modalités, qu'elles soient organisées par le département, un autre département ou par la scolarité du campus Pont-de-Bois. En cas de doute sur les dates, horaires ou épreuves à présenter, contactez au plus vite la gestionnaire de votre formation.

ORGANISATION DES JURYS

Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, la direction de la composante nomme annuellement, par délégation, du président de l'université, le président et les membres des jurys. Le jury est organisé à la mention et peut donner lieu à des séances de préparation à l'échelle d'un ou de plusieurs parcours. Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs et d'enseignants parmi lesquels le président du jury.

VALIDATION DU DIPLÔME

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque BCC constitutif du parcours, soit par application des modalités de compensation précitées.

Le diplôme de Licence Histoire de l'art et Archéologie s'obtient quand les 180 crédits affectés aux blocs de connaissances et de compétences des six semestres sont acquis.

Les mentions sont données au diplôme de Licence Histoire de l'art et Archéologie selon la nomenclature suivante :

- « Assez bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20
- « Bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20
- « Très bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20

Aucune mention n'est délivrée en session de rattrapage sauf décision spéciale du jury.

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS ET ACCES AUX EVALUATION

Les règles d'assiduité aux enseignements valent les règles d'assiduité aux évaluations continues.

La **présence à tous les travaux dirigés (TD)** est **obligatoire**.

La **présence à tous les examens** est **obligatoire** (DS, exposés, interrogations écrites, etc.).

Toute absence devra être **justifiée**. En cas d'absence injustifiée (**ABI**), vous serez porté « défaillant » (**DEF**) dans le logiciel de recueil des notes, ce qui signifie que votre moyenne semestrielle ne pourra être calculée et que vous devrez par conséquent passer les examens de rattrapage en session 2 (contrôle terminal).

Seuls un certificat médical, un arrêt de travail (pour les stagiaires de la formation professionnelle) ou une attestation validée par le responsable pédagogique de l'enseignement concerné peuvent justifier une absence. **Le justificatif de l'absence est fourni au secrétariat pédagogique de la formation et au responsable de l'enseignement au plus tard 72 heures après l'absence. Tout certificat remis trop tardivement sera automatiquement refusé.**

Une absence justifiée (**ABJ**) donne lieu à un zéro. Dans certains cas d'absence justifiée, laissés à l'appréciation de l'enseignant, un rattrapage pourra vous être accordé, mais cette possibilité ne constitue en aucun cas un droit.

La mention **ABI** (absence injustifiée) est saisie et le résultat « Défaillant » est reporté sur le procès-verbal.

La mention **ABJ** (absence justifiée) est saisie et le résultat « Ajourné » est reporté sur le procès-verbal.



L'attention des étudiants est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens entraîneront systématiquement la suspension de la bourse ainsi que dans certaines situations la restitution des sommes déjà versées.

Les absences aux contrôles continus et aux examens terminaux sont rapportées au CROUS dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles entraînent une suspension du versement de la bourse par le CROUS et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

De même, tout étudiant ne procédant pas à son inscription pédagogique dans les temps à chaque semestre voit le paiement de sa bourse immédiatement suspendu (la date limite de l'IP est communiquée après le début de chaque semestre).

BIBLIOTHEQUES

Accessibles aux étudiants, enseignants, chercheurs et chercheuses, personnels ainsi qu'aux personnes extérieures à l'université, les bibliothèques universitaires et *Learning centers* couvrent l'ensemble des champs disciplinaires des formations proposées à l'Université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bibliotheques-et-learning-center/>

Trouver les ressources :

- L'Université de Lille et ses bibliothèques, vous propose des ressources documentaires physiques en libre accès ou en magasin (réserve) que vous pouvez obtenir rapidement en faisant la demande depuis Lillocat ou auprès d'un bibliothécaire. Lillocat est un moteur de recherche documentaire permettant de trouver et d'accéder facilement aux ressources physiques et numériques de ces bibliothèques : https://lillocat.univ-lille.fr/discovery/search?vid=33UDLILLE_INST:ULILLE
- Grâce au système du prêt entre bibliothèques (PEB), vous pouvez demander des documents en dehors de la région de Lille et les faire venir gratuitement. La réservation se fait via le catalogue collectif du Système universitaire de documentation (Sudoc) : <https://abes.fr/reseau-sudoc/sudoc-outils-et-services/peb/>
- Votre inscription à l'Université, vous permet également d'accéder à des ressources électroniques : <https://liste-documentation-electronique.univ-lille.fr/>





BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La bibliothèque universitaire des sciences humaines et sociales BU SHS est en cours de rénovation, cela jusqu'en 2026. Pendant la durée des travaux, le bâtiment D sur le campus Pont-de-Bois devient bibliothèque universitaire provisoire.

80 000 documents en libre accès
184 places assises : 150 places de travail et 34 postes informatiques
Prêt/retour, inscriptions et renseignements bibliographiques, PEB

Contact

Tel. : 03.20.41.70.00

<https://bushs.univ-lille.fr>

BIBLIOTHEQUE HUMANITES

Arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage

Emprunt possible pour les détenteurs d'une carte multiservices ou d'une carte lecteur

4 espaces de co-working, 4 postes informatiques, une salle concours, matériels à disposition (massicot, machine à relier, télé agrandisseur, scanner)

Animation culturelle et scientifique : cafés-débats, ateliers de recherche documentaire, d'écriture littéraire et des séances de lecture publique, invitations de personnalités

Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A1.727

Tel. : 03.20.41.61.81

Mail : bhuma@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

Samedi : 9h-13h



BIBLIOTHEQUE JULES MICHELET

Histoire, géographie et histoire de l'art

- Fonds en histoire de la période médiévale à la période contemporaine
- Fonds préparation aux concours CAPES histoire-géographie et Agrégation en histoire
- Fonds en histoire de l'art (peinture, gravure, sculpture, architecture, urbanisme) incluant la muséologie, la muséographie et le patrimoine régional et mondial

200 places, 4 espaces de co-working, 4 postes informatiques, une salle concours

Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A2.398

Tel. : 03.20.41.62.73

Mail : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

<https://michelet-biblio.univ-lille.fr/>

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

BIBLIOTHEQUE GEORGES LEFEBVRE

rattachée à l'UMR 8529 IRHIS

Histoire et histoire de l'art du Moyen Age à l'époque contemporaine, histoire régionale

Consultation sur place

Contact

Campus Pont-de-Bois Bâtiment A – salle A1.217

Tel. : 03.20.41.63.62

<https://bibirhis.hypotheses.org/>

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h00-12h30 / 14h00-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h00-17h30

Vendredi : 9h00-13h00



CENTRES DE RECHERCHE



La Faculté des Humanités associe **cinq laboratoires de recherche** :

- ALITHILA - Analyses littéraires et histoire de la langue
- CEAC - Centre d'étude des arts contemporains
- HALMA - Histoire, archéologie et littérature des Mondes Anciens
- IRHiS - Institut de recherches historiques du Septentrion
- STL - Savoirs, Textes, Langage

La formation dispensée aux étudiants en HAA s'appuie sur les recherches effectuées par les enseignants-chercheurs, qui sont, pour la plupart, rattachés aux unités de recherche HALMA et IRHiS dépendant de l'Université de Lille et du CNRS (Centre national de la recherche scientifique).



HALMA

HISTOIRE, ARCHEOLOGIE ET LITTÉRATURE DES MONDES ANCIENS

Unité Mixte de Recherche 8164

Etudes de la préhistoire à l'Antiquité tardive centrées sur le bassin Méditerranéen, l'Europe du nord et de l'Atlantique jusqu'au Moyen-Orient

Équipe pluridisciplinaire associant des archéologues, historiens, philologues et spécialistes des cultures antiques

Directrice : Sandrine Huber

Directeurs-adjoints : Philippe Abrahami et Charles Delattre

Gestionnaire-Valorisation de la Recherche : Thibaut Foutreyn

Contact

Campus Pont-de-Bois – Bâtiment E – 1^{er} étage

Mail : halma@univ-lille.fr

<https://halma.univ-lille.fr/>



IRHiS

**Institut de Recherches
Historiques du Septentrion**

UMR 8529, UNIV. LILLE • CNRS

IRHiS

INSTITUT DE RECHERCHES HISTORIQUES DU SEPTENTRION

Unité Mixte de Recherche 8529

Etudes du Moyen Age à nos jours en histoire et histoire de l'art régionale et internationale

Images, langages et réception artistiques, savoirs et circulations économiques, interactions des territoires et des sociétés

Directeur : Charles Mériaux

Directrice adjointe en charge des Humanités numériques : Elise Baillieul

Directrice adjointe en charge des doctorants : Marie Derrien

Directeur adjoint en charge des partenariats internationaux : Christophe Fletcher

Secrétaire générale Valorisation de la recherche : Christine Aubry

Contact

Campus Pont-de-Bois – Bâtiment E – niveau -1

Mail : christine.aubry@univ-lille.fr

<https://irhis.univ-lille.fr/>

ASSOCIATIONS DU DEPARTEMENT

GAUL – GROUPEMENT ARCHÉOLOGIQUE UNIVERSITAIRE LILLOIS

Ensemble d'étudiants en archéologie de l'Université de Lille, le GAUL est une association aux rôles pédagogiques variés. Cette association est ouverte à tous les étudiants d'horizons divers dès la Licence, ainsi qu'au grand public qui souhaite promouvoir l'archéologie. Les objectifs essentiels sont :

- aider les étudiants en archéologie et en histoire dans leur travail tutorat, aide aux exposés, annales, etc.
- promouvoir l'activité archéologique par le biais d'offres de stage, de rencontres avec des professionnels, d'expositions et d'excursions
- rendre des services aux étudiants mise à disposition de documentation scientifique, vente de truelles, etc.
- la mise en ligne d'un site web comprenant l'actualité de la recherche et de l'association, ainsi qu'un forum
- l'édition d'un journal, le *Journal du GAUL* traitant de sujets liés à l'archéologie et à l'université

Campus Pont-de-Bois - Bâtiment E - Bureau E1.02

Mail : gaulville@gmail.com

LILLOMUSÉES – ASSOCIATION DU MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

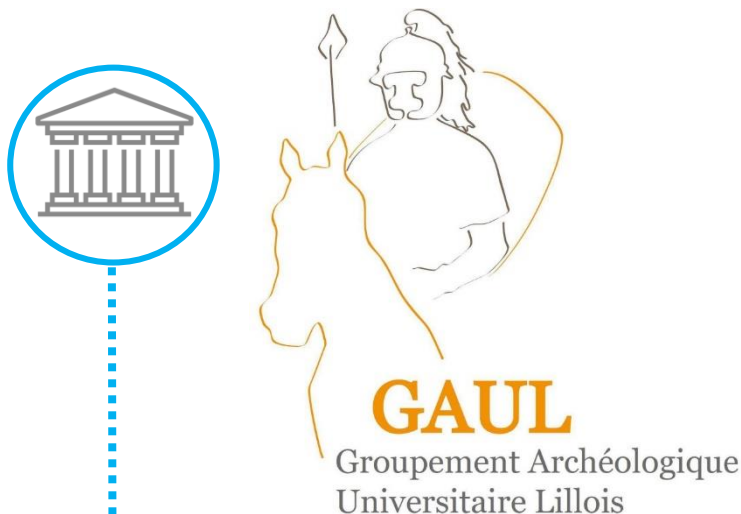
L'Association Lillomusées est un complément pratique et concret au Master Patrimoine et Musées. Ses missions sont :

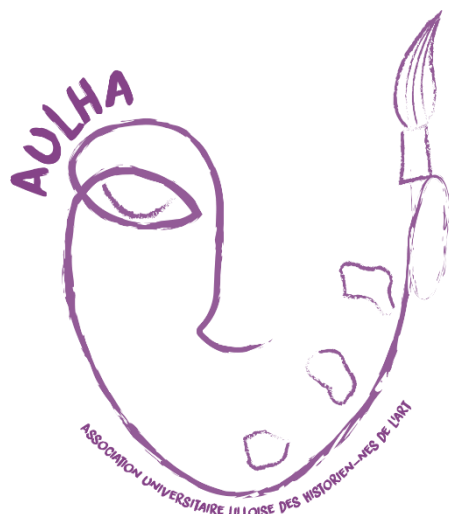
- valoriser les travaux patrimoniaux et projets culturels de ses étudiants en lien avec certains de ses enseignements
- favoriser une meilleure connaissance et solidarité entre les différentes promotions
- Encourager l'insertion professionnelle, en offrant des opportunités supplémentaires de faire connaître les travaux réalisés et les compétences spécifiques acquises par les étudiants

Mail : lillomusees@univ-lille.fr

<https://lillomusees.univ-lille.fr>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/association-lillomusees-84b1b5277/>





AULHA – ASSOCIATION UNIVERSITAIRE LILLOISE DES HISTORIENS DE L'ART

AULHA a pour projet d'accueillir, de guider les étudiants en donnant quelques clés essentielles et pratiques pour la réussite des études, que ce soit au niveau purement théorique (pour les cours) ou bien social (les rencontres physiques et interactions sociales). Divers projets au cours de l'année :

- sorties culturelles et visites guidées au sein de la métropole lilloise
- semaine dédiée à une ou plusieurs thématiques particulières
- dossiers bibliographiques et fiches techniques/méthodologiques pour la licence
- bourses aux livres d'Histoire de l'art
- « After Work » dans notre QG lillois (qui sera dévoilé très prochainement lors d'un post particulier...)
- rédaction d'articles autour d'une ou plusieurs thématiques particulières

Campus Pont-de-Bois - Bâtiment A - Bureau A2.358

Tel. : 03.20.41.61.38

Mail : aulhaasso@gmail.com

Informations pratiques

LE CLIL

Le **centre de langues de l'Université de Lille (CLIL)** est consacré à l'enseignement et à l'apprentissage des langues vivantes. Le CLIL réunit **3 pôles** :

- Le **pôle DELANG** vous permet d'accéder à la diversité linguistique et de parfaire vos techniques de communication. Ce pôle coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les diplômes universitaires de formation en langue (DUFL). Pas moins de 22 langues sont proposées par le pôle DELANG à l'ensemble des étudiants de l'Université de Lille.

Pôle DELANG Pont-de-Bois – Bâtiment A – salle A1.682

Tel. : 03.20.41.72.37 / 03.20.41.72.65

Mail : delang.pdb@univ-lille.fr

- Le **pôle DEFI** (département d'enseignement du français à l'international) en charge des enseignements FLE (Français Langue Étrangère) accueille des étudiants internationaux souhaitant apprendre la langue française et connaître la culture. Ces formations permettent de valider des crédits ETCS.
- Le **pôle didactique transversal** coordonne les certifications et les centres de ressources en langues (CRL).

Les certifications : le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) ou d'autres certifications externes. La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille.

<https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

Mail : cles@univ-lille.fr

Les centres de ressources en langues (CRL) : ce sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage (tuteurs, ateliers, tandem, cafés langues). Ce dispositif est accessible gratuitement aux étudiants, enseignants ou personnels de l'université. L'inscription se fait en ligne via l'application CALAO disponible sur l'ENT.

Contact

CRL Pont-de-Bois – Bâtiment B – salle B2.252 (en face de l'amphi B3)

Tél. : 03.20.41.68.13

Mail : crl@univ-lille.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h

FAIRE UN STAGE ET ETRE ACCOMPAGNE DANS SON INTERTION PROFESIONNELLE

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel **obligatoire**, qu'il convient de saisir au moins 3 semaines avant le début du stage sur l'application ESUP-Gérer mes stages, disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur le site de la Faculté et sur Moodle :

<https://humanites.univ-lille.fr/stages-insertion-professionnelle>

Pour rejoindre le cours Moodle dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé : msru5j

Vous y trouverez également des outils et ressources pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel. Nous vous invitons également à vous inscrire sur les réseaux sociaux professionnels, véritables appuis pour élargir votre réseau professionnel et faciliter votre recherche de stage.

Lilagora, le réseau professionnel de l'Université de Lille :

<https://www.lilagora.fr/group/faculte-des-humanites/30>

LinkedIn, réseau social professionnel :

<https://www.linkedin.com>

Contact :

Bureau des stages – Bâtiment A – Bureau A3.336

Suzanne KLIMSZA

Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr

Tel. : 03.62.26.95.00

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 10 à 12h et de 15h à 17h

MOBILITE INTERNATIONALE



L'Université de Lille propose aux étudiants des périodes de mobilité dans des établissements scolaires de l'un des 33 pays membres du programmes ERASMUS + ou dans des établissements d'enseignement supérieur partenaires hors-Europe. A partir de la Licence 2, vous avez la possibilité de partir un ou deux semestres pour une mobilité d'étude ou de stage.

Les principes d'une mobilité à l'étranger :

- Reconnaissance des études validées à l'étranger : vous suivez les enseignements dans l'université à l'étranger (60 ECTS/an), et cela vous donne l'équivalence de votre année à l'Université de Lille donc vous n'avez pas à repasser cette année d'étude quand vous revenez à Lille
- Aucun frais de scolarité dans l'université d'accueil (seulement ceux de Lille)
- Obtention de bourses et d'aides spécifiques (Allocation Erasmus, bourse Mermoz, etc.)
- Amélioration des compétences linguistiques
- Découverte de nouvelles expériences pédagogiques
- Ouverture interculturelle

Informations : <https://international.univ-lille.fr/>

Contact

Coordinateur relations internationales : Markus KOHL, markus.kohl@univ-lille.fr

ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP



L'Université de Lille est pleinement engagée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le **Bureau de Vie Etudiante et Handicap (BVEH)** accueille les étudiants et propose la mise en place d'ajustements pédagogiques pour le suivi des enseignements, tout en aménageant les conditions d'examens.

ATTENTION : la procédure étant longue, vous devez dès le début de l'année universitaire entreprendre vos démarches.

AMENAGEMENTS DES ETUDES (liste non exhaustive)

- Aménagement du cursus (étalement d'étude, dispense d'assiduité, délais supplémentaire)
- Assistant d'études, preneur de notes, tuteur
- Aides techniques et matérielles (PC portable avec logiciel, photocopies, support numérique)

AMENAGEMENTS DES EXAMENS (liste non exhaustive)

- Majoration du temps de composition (tiers temps)
- Salle à part ou individuelle
- Prêt d'un ordinateur avec logiciel
- Assistance d'un secrétaire d'examen
- Adaptation des sujets
- Possibilité d'effectuer des auto-soins et des sorties de salle

Contacts

BVEH Pont-de-Bois -Bâtiment A – Bureau A2.027

Tel. : 03.20.41.73.26

Mail : bveh.pdb@univ-lille.fr

Référent pédagogique : Frédéric CHAPPEY, frederic.chappey@univ-lille.fr

Référente administrative : Lorraine BERTHELEMY, lorraine.berthelemy@univ-lille.fr

DEMANDER UN AMENAGEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS



- 1** Prendre rendez-vous avec le BVEH pour définir vos besoins
- 2** Prendre rendez-vous avec le médecin au Centre de Santé des étudiants (SUMPPS) qui délivre un certificat
- 3** La Commission Handicap Plurielle d'Etablissement (CHPE*) étudie votre dossier
- 4** Le BVEH transmet une notification des aménagements à l'étudiant pour signature
- 5** Le référent Handicap de votre département communique les aménagements aux enseignants et à l'équipe administrative

** La commission est composée du personnel chargé de la mission handicap, du médecin SUMPPS, des référents des composantes de la faculté ; elle étudie l'ensemble des dossiers en fonction des possibilités d'aménagements dans votre formation*



SCOLARITE

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative se déroule en **quatre étapes pour les nouveaux étudiants** :

Etape 1 : Munissez-vous de l'attestation d'acquiescement de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et de votre numéro INE-INES.

Etape 2 : Mettez en ligne les pièces demandées sur la plateforme : <https://inscriptions.univ-lille.fr>

Etape 3 : Recevez à domicile **votre carte étudiante et certificat de scolarité** après vérification de votre dossier d'inscription administrative par le relais scolarité inscription.

La carte multiservices permet :

- d'avoir accès aux locaux universitaires,
- d'emprunter auprès des bibliothèques universitaires partenaires,
- de vous restaurer en payant via l'application IZLY.

Etape 4 : Suite à votre inscription administrative, vous devez **activer votre identité numérique**. Pour initialiser votre identité numérique, vous allez recevoir un mail d'activation sur l'adresse communiquée lors de votre inscription.

Vous devrez ensuite vous rendre sur <https://ent.univ-lille.fr> pour vous authentifier

Une fois la phase d'authentification effectuée, vous serez automatiquement redirigé sur votre ENT, en mode connecté.

À noter

- le format de votre identifiant (ou login) doit prendre la forme : prenom.nom.etu
- le format de votre mail doit prendre la forme : prenom.nom.etu@univ-lille.fr

Retrouvez la procédure étape par étape en vidéo : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire>

Contact

Relais scolarité Pont-de-Bois – Bâtiment A – Maison de l'étudiant

Tel. : 03 20 41 60 35

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique s'effectue sur le site web de l'université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de vous inscrire aux cours que vous avez choisis (en cas de choix) et de valider votre inscription aux examens. L'inscription pédagogique doit se faire **à chaque semestre**. En cas de problème, contactez votre secrétaire pédagogique.



INFORMATION, ORIENTATION

Les conseillers du **service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO)** sont à votre écoute pour vous informer sur l'offre de formation, l'organisation des études, les passerelles entre filières, les poursuites d'études et la découverte des métiers. Le SUAIO est également à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion et votre démarche de réorientation.

Informations :

<https://www.univlille.fr/formation/sinformer-sorienter/etreaccompagne-tout-au-long-de-son-cursus>

Contact

SUAIO Pont-de-Bois – Bâtiment A – Maison de l'étudiant

Tel. : 03.20.41.62.46

Mail : orientation@univ-lille.fr

AMENAGEMENTS DES ETUDES

L'Université de Lille propose des aménagements pédagogiques spécifiques, des formes d'enseignement, des emplois du temps et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences au bénéfice de certaines catégories d'étudiants :

- Étudiant en situation de handicap
- Étudiant artiste de haut niveau
- Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- Étudiant inscrit dans des formations à distance
- Étudiant inscrit à l'association sportive de l'Université de Lille
- Engagement citoyen et associatif
- Étudiante enceinte
- Étudiant chargé de famille
- Étudiant bénéficiant du statut étudiant-entrepreneur (délivré par le MESR)
- Sportif de haut niveau
- Étudiant salarié
- Étudiant en exil

Informations : <https://www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/>

Demande de contrat d'aménagement : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/scolarite/amenager-mes-etudes/>



LA VIE SUR LE CAMPUS

CULTURE

Informez-vous auprès du service Action Culture sur les nombreuses manifestations culturelles organisées sur le campus

Rendez-vous culturels : spectacles, conférences, sorties, expositions Ateliers de pratique artistique : théâtre, cirque, arts visuels, arts numériques, musique, danse, art vocal, écriture, littérature

Projets culturels : théâtre, danse, chant, musique

Le dispositif **Atout Culture de l'Université de Lille** vous permet de bénéficier d'avantages auprès des structures culturelles de la région :

<https://culture.univ-lille.fr/atout-culture/atout-culture/>

Des lieux de culture au cœur des campus :

- Campus Cité scientifique - l'Espace culture
- Campus Pont de Bois - le Kino, le Théâtre des Passerelles, la galerie d'exposition les 3 Lacs, la BU SHS

Contact

Direction culture

Mail : culture@univ-lille.fr

<https://culture.univ-lille.fr>

SPORT

Des activités sportives notées ou non, compétitives ou de loisir, autonomes ou surveillées sont proposée par le **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives** (SUAPS) chaque semaine dans les divers campus.

Contact

Maison des sports Pont-de-Bois – Bâtiment A

Tel. : 03.20.41.62.69

Mail : arlene.sturbaut@univ-lille.fr

: <https://sport.univ-lille.fr>



LA MAISON DE LA MEDIATION

La maison de la médiation est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour mission de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée à différents dispositifs :

- La cellule de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
- La cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVISH)
- Le médiateur, référent racisme, antisémitisme et en charge des discriminations

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>
Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Contacts

Tel. : 03.62.26.91.16

Mail : maison-mediation@univ-lille.fr

Cellule harcèlement moral (CESAHM) : contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule harcèlement sexuel (CEVIHS) : contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations : amadoubal@univ-lille.fr

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Maison de l'étudiant Pont-de-Bois - Bâtiment A - salle A2.025

Informations : <https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/garantir-legalite-et-la-diversite>



SE LOGER

Où se loger ?

- Dans une résidence universitaire du Crous :
<https://www.crous-lille.fr/logements/>
- Chez un particulier avec le système locaviz du Crous (garantissant le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement) :
<https://www.lokaviz.fr/home/index/n:203>
- Location partenaire de l'université :
<https://univ-lille.studapart.com/fr/>
- Il existe également d'autres moyens pour se loger :
Chez des bailleurs (dans le privé et d'autres alternatives telles que logement à la ferme, HLM...)
En colocation dans le cadre d'un projet solidaire
En résidence hôtelière pour des courts et moyens séjours

Informations :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-pratique/se-loger>

Les différents types d'aide au logement dont vous pouvez bénéficier :

<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-pratique/aides-au-logement>

SE RESTAURER

Il existe sur les campus de nombreuses possibilités pour se restaurer le midi ou même le soir, prendre le petit-déjeuner ou juste un café. Des espaces de convivialité sont également à votre disposition au cœur du campus Pont-de-Bois dans les bâtiments A et B : micro-ondes, tables de pique-nique, etc.

Découvrez les points de restauration :

<https://www.crous-lille.fr/se-restaurer/ou-manger/>

Dans les restaurants universitaires, vous pourrez prendre un repas complet au tarif étudiant de 3,30 € et même des repas gratuits sous conditions : <https://www.crous-lille.fr/restauration/laide-a-restaurationhauts-de-france/>

Le Crous dispose de son propre moyen de paiement via le service IZLY. Pour payer votre repas, ouvrez l'application avec votre téléphone mobile, cliquez sur « Payer », générez un QR code, et présentez le ou utilisez votre carte d'étudiant sans contact.

En savoir plus sur le compte IZLY :

<https://www.izly.fr/#howitworks>

LES RESSOURCES NUMERIQUES

Les ressources numériques de l'université permettent de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur l'organisation et la vie de l'université mais aussi d'échanger et de collaborer via différents outils.

Environnement numérique de travail (ENT) : applications, actualités et intranet

L'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder aux applications pratiques, aux alertes et actualités de l'université, à l'intranet et à la plateforme pédagogique Moodle.

Identité numérique

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont générés automatiquement. En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse mail de type : prenom.nom.etu@univ-lille.fr

Se connecter au réseau sans fil - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification. Votre email ULille est votre identifiant.

Retrouvez le tuto pour vous connecter : <https://infotuto.univ-lille.fr/fiche/eduroam>

Messagerie et agenda en ligne

Mails, carnet d'adresses, agendas partagés... vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative sur le logiciel Zimbra.

Sauvegarder et stocker grâce à NextCloud

Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Proposé avec un espace de 50 Go, ce service de stockage vous permet d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet et de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Travaillez à distance avec la licence **Zoom** souscrite par l'université

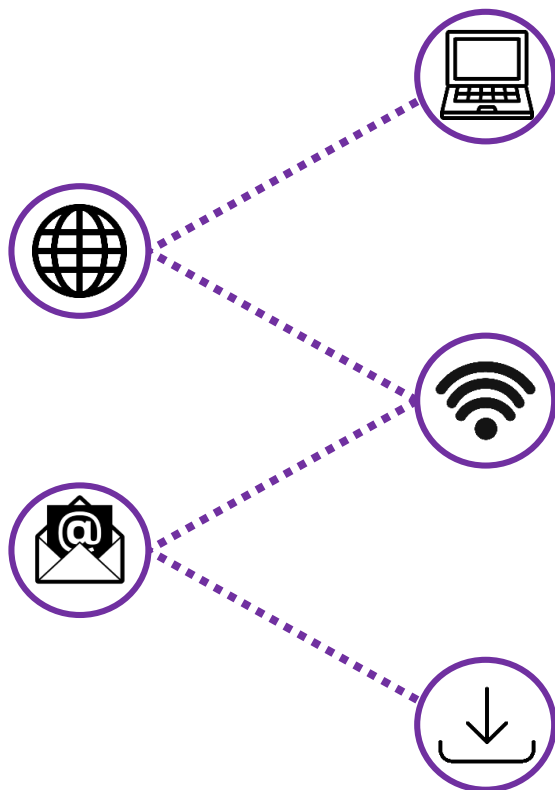
Ressources en ligne

Réviser, apprendre, comprendre en consultant des milliers de ressources libres via les Universités Numériques Thématiques.

Informations : <https://dip.univ-lille.fr/ressources-pedagogiques/>

PACTEs : <https://pactes.u-hdf.fr>

Ce portail régional vous permettra de vous approprier une méthodologie de travail universitaire, tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire, vérifier la maîtrise des outils numériques.



FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



humanites.univ-lille.fr/histoire-art